

Décision

Générale

colonial

Décision n° 534 décision n° 534 du 21 mai 1952

n° 534

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 mai 1952

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro

1 juin 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel de M. Barre Hussein, chauffeur auxiliaire à la Direction du Port, est porté à 10.550 francs pour compter du 1er juillet 1951 et à 11.330 francs pour compter du 1er janvier 1952.